

Offrez (-vous) un Noël sans ondes !

Noël approche, et face au manque d'idées et/ou aux souhaits de nos proches, nous sommes tentés par l'un de ces cadeaux « technologiques » tels que **smartphone** (téléphone mobile avec internet), **tablette internet**, **console de jeu sans fil**...

Ces objets sans fil, pour échanger avec le réseau ou avec d'autres objets, émettent des **ondes pulsées**, contrairement aux ondes de radio-télévision Hertzienne ou à celles du soleil, qui existent depuis longtemps ou depuis toujours...

Bien que pratiques et attrayants, ces appareils utilisent des ondes de **2,4 Ghz**, qui est la fréquence utilisée dans les fours micro-ondes. La puissance de ces ondes est certes 1000 fois moindre mais songez qu'il n'y a pas de porte ! Et ces dernières sont accompagnées **d'extrêmement basses fréquences**, "pulsées par saccades".

L'effet biologique est une production de protéines de stress et une résonance avec les fréquences cérébrales : les **dommages biologiques, étudiés par la science indépendante de l'industrie**, sont l'affaiblissement de la barrière hémato-encéphalique (barrière sang/cerveau), dommages cellulaires, perturbation des neurotransmetteurs (mélatonine, acétylcholine), affaiblissement du système immunitaire... A la clé : nausées, perte de concentration, irritabilité, insomnie, jusqu'aux cancers (cerveau, thyroïde, glande parotide). **Les dangers sont encore amplifiés pour les enfants.**

Mais c'est autorisé, direz-vous. Il faut voir... **la loi du 12 juillet 2010** interdit désormais la fabrication et la vente de téléphones mobiles destinés aux moins de 6 ans. Elle en interdit la publicité pour les moins de 14 ans. Cependant, les autres appareils utilisant des ondes, les mêmes ondes, ne sont pas interdits, alors que la technologie est la même... cherchez l'erreur...

Les pouvoirs publics ne disent rien ? Comme **ils n'ont pas réagi à temps pour le tabac, l'amiante, le sang contaminé et les médicaments dangereux**. Les lobbies sont puissants et les pouvoirs publics ont toujours un temps de retard.

Vous pensez peut-être : « mais c'est ce qu'ils demandent ! » Mais être parent ou ami(e), ce n'est pas forcément répondre au désir immédiat. Vous pensez peut-être : « mais je n'y connais rien ! ». Mais votre ignorance ne vous protège pas ! Et il n'y a du reste pas grand-chose à comprendre : si une information passe d'un endroit à l'autre sans utiliser un fil, c'est au moyen de ces **champs pulsés**.

Réfléchissons avant de faire ce choix que nous qualifions un peu vite d'anodin. Pourquoi ne pas choisir plutôt un présent résultant vraiment du talent et du travail de quelqu'un, un bel objet, un spectacle vivant, une oeuvre de l'esprit... qui ne sera pas démodé dans six mois et qui apportera un bonheur véritable et durable.

Heureux Noël à tous !

www.robindestoits.org